SÉLECTION RELATIVE A LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE
IFAS LAVAUR - SESSION 2026
PROCES-VERBAL

La sélection relative à la formation aide-soignante s'est déroulée du mardi 22 septembre au vendredi 02 octobre sur 11 demi-journées, avec 11 jurys de sélection composés de :

- 11 aides-soignantes :
 - Madame CHADOURNE Sandrine
 - Madame CARAYOL ép . BEROU Marion
 - Madame ROQUEPLAN PERRIN Leslie
 - Madame RIPOLL Sophie
 - Madame VIGNEAUX Carine
 - Madame PASSEMAR Ophélie
 - Madame CHABOCHE Jessica
 - Madame KHATTOU Kheltoum
 - Madame NGUYEN Elisabeth
 - Madame MARTINEZ Elsa
 - Madame LASSERRE Valérie

- 2 formateurs de l'IFAS de LAVAUR :
 - Madame BROCHET Elodie
 - Monsieur Matthieu CHINCHOLLE

Le jury de l'épreuve d'admission relative à la formation aide-soignante à l'IFAS de Lavaur session 2026, s'est réuni le mardi 13 octobre 2026 à 11h15, sous la présidence de Madame Catherine MULLER, Directrice des Soins, Coordonnatrice Générale du GCS des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, IFSI et IFAS ; et Directrice de l'IFAS de Lavaur.

En présence de :

- Madame Elodie BROCHET, Cadre de santé formateur, Responsable pédagogique, IFAS de Lavaur
- Mesdames Chantal BEDES et Nathalie BARTHES, Coordinatrices Pédagogique des IFMS d'Albi
- Monsieur Jean-Charles BONY, Cadre formateur IFAS d'Albi
- Monsieur Renaud VIGNOLES, Référent CFA
- Madame Sandrine CHADOURNE, Aide-soignante CH Lavaur
- Monsieur Christophe BONNAFOUS, Aide-soignant Bon Sauveur d'Alby
- Mesdames Laetitia PAPPAKOSTAS et Ameline GIULIANI, Secrétaires scolarité de l'IFAS d'Albi et CFA

Les 10 % règlementaires sont atteints.

I- BILAN QUANTITATIF

1) Tableau des inscriptions à la sélection AS 2026 - Lavaur

Catégorie TOUS CANDIDATS (avec entretien de sélection)

	2026	2025	2024	2023
PRE-INSCRIPTIONS	86	66	62	46
DOSSIERS ETUDIES	54	33	31	19
DOSSIERS NON ETUDIES incomplets ou arrivés après date de clôture	1	1	0	0
DIFFERENTIEL ENTRE PRE-INSCRIPTION ET INSCRIPTION	32	33	29	27
DOSSIERS NON RETENUS car double inscription avec IFAS d'Albi et choix Albi	4	0	2	1
CONVOCATIONS ENTRETIENS candidats titulaires d'un Bac ou équivalence	28			
CONVOCATIONS ENTRETIENS candidats non titulaires d'un Bac ou équivalence (avec épreuve écrite)	22			
DESISTEMENTS avant convocation	0	0	0	0
DESISTEMENTS après convocation	5			
ABSENTS A L'ENTRETIEN	4	2	2	4

Les désistements et absences aux entretiens de sélection ont conduit à la réalisation de 41 entretiens (31 en 2025, 29 en 2024 et 14 en 2023).

Catégorie ASHQ de la FPH, agent de service (sans entretien de sélection)

	2026	2025	2024	2023
PRE-INSCRIPTIONS	9	13	19	11
DOSSIERS ETUDIES	6	8	13	8
DOSSIERS NON ETUDIES incomplets ou arrivés après date de clôture	0	0	1	0
DOSSIERS NON ETUDIES CAR DOUBLE INSCRIPTION AVEC ALBI	0	0	1	0
DIFFERENTIEL ENTRE PRE INSCRIPTION ET INSCRIPTION	3	5	5	3

2) Quotas

Quotas fixés par la Région pour la rentrée 2027 : 30 parcours équivalent temps plein

- Tous candidats (hors ASHQ de la FPH ou agent de service) :

13 parcours équivalent temps plein (déduction faite de 3 reports de scolarité).

- ASHQ de la fonction publique hospitalière ou Agent de service :

11 parcours équivalent temps plein (déduction faite de 3 reports de scolarité).

3) Résultats

Catégorie ASHQ de la FPH, agent de service (sans entretien de sélection) :

- ✓ Liste principale : 5.37 ETP soit 6 personnes physiques
- ✓ Report confirmé : 0.65 ETP soit 1 personne physique
- ✓ Pas de liste complémentaire

La liste ASHQ de la FPH et agent de service, sans sélection représente 20.25% de l'effectif. (À minima 20% sont demandés).

Le taux de réussite pour cette catégorie est de 100%.

Les 14 parcours ETP ne sont pas comblés et le delta (7.98 ETP) a pu basculer sur la liste de la catégorie « Tous candidats » avec sélection.

Catégorie TOUS CANDIDATS (avec entretien de sélection) :

- ✓ Liste principale : 24.22 ETP soit 29 personnes physiques
- ✓ Report confirmé : 0.49 ETP soit 1 personne physique
- ✓ Liste complémentaire : 3 ETP soit 3 personnes physiques

Les notes s'échelonnent de 3.25/20 à 19.5/20

La sélection 2026 affiche une réussite à 78.05%

Procédure de sélection 2026 pour l'IFAS de LAVAUR : Cette année, on note une augmentation des inscriptions en sélection pour le public « tous candidats » (de 33 inscriptions en 2025 à 54 en 2026), et une légère baisse des inscriptions pour la catégorie « ASHQ de la FPH et agent de service » (de 8 inscriptions en 2025 à 6 en 2026).

II- BILAN QUALITATIF

1) Contexte

- ✓ Arrêté du 12 avril 2021 relatif aux modalités d'admission de la formation AS, modifiant l'arrêté du 7 avril 2020.
- ✓ Sélection avec un entretien réalisé par un jury composé d'un aide-soignant en activité professionnelle ou ayant cessé celle-ci depuis moins d'un an et d'un formateur infirmier ou cadre de santé d'un institut de formation paramédical.
- ✓ *Arrêté du 7 avril 2020 modifié par l'arrêté du 29 avril 2026 = Modification des modalités de sélection pour les candidats non titulaire du diplôme national du baccalauréat ou équivalence du grade de baccalauréat*

2) Analyse

11 jurys ont étudié les dossiers sur 11 demi-journées, chacun composé d'un aide-soignant professionnel et d'un formateur de l'IFAS.
Chaque jury a étudié de 3 à 5 dossiers par demi-journée.
L'ensemble des professionnels aides-soignants a exprimé sa satisfaction de participer à cette sélection. Tous les AS souhaitant participer à la sélection n'ont pu être positionné sur des jurys par manque de candidats à la sélection. Leur engagement a été salué.

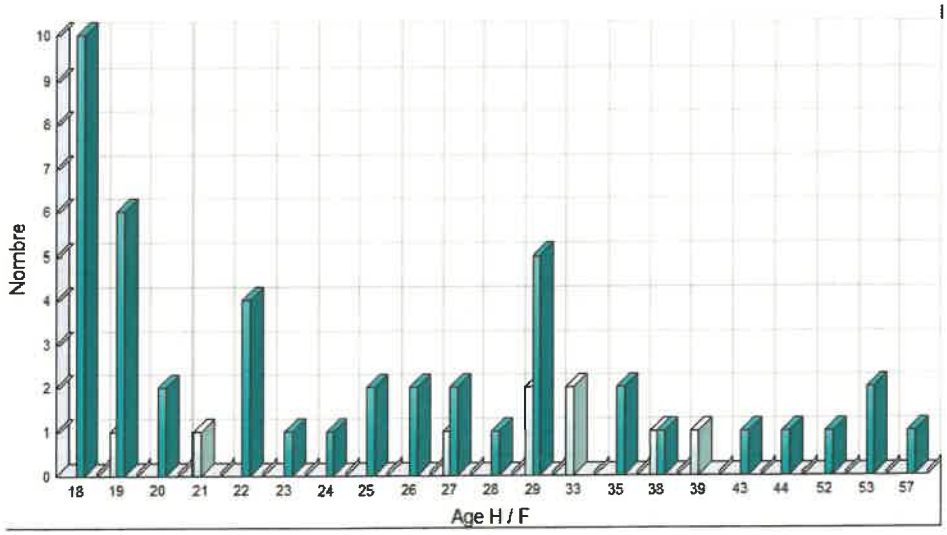
Les candidats à la sélection 2026 présentaient des profils variés, tant dans leur âge, que dans leurs parcours scolaires ou professionnels.

Les candidats admis ont présenté un projet professionnel réfléchi, construit et motivé.

Les candidats non admis ont présenté un projet professionnel non suffisamment préparé ou argumenté.
La construction de leur projet professionnel gagnerait à passer par l'approfondissement de la connaissance du métier lors de stage d'observation ou d'immersion, afin d'apprécier l'ensemble des activités réalisées par l'aide-soignant, ainsi que les compétences attendues dans le métier.
La préparation de l'écrit ainsi que de l'entretien de sélection permettrait également de mettre en valeur la motivation et le projet professionnel des candidats.

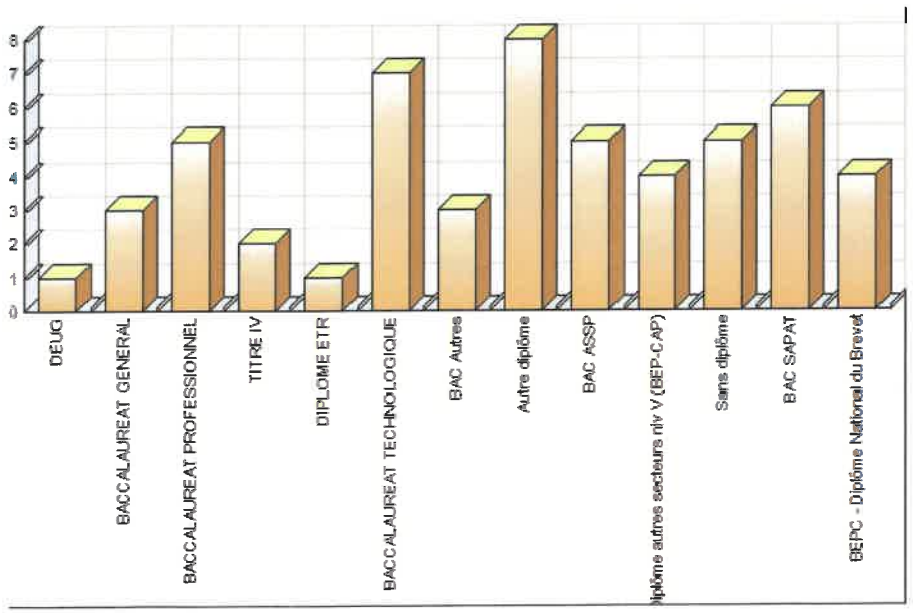
3) Description des candidats : Catégorie TOUS CANDIDATS (avec entretien de sélection)

Répartition des candidats par âge



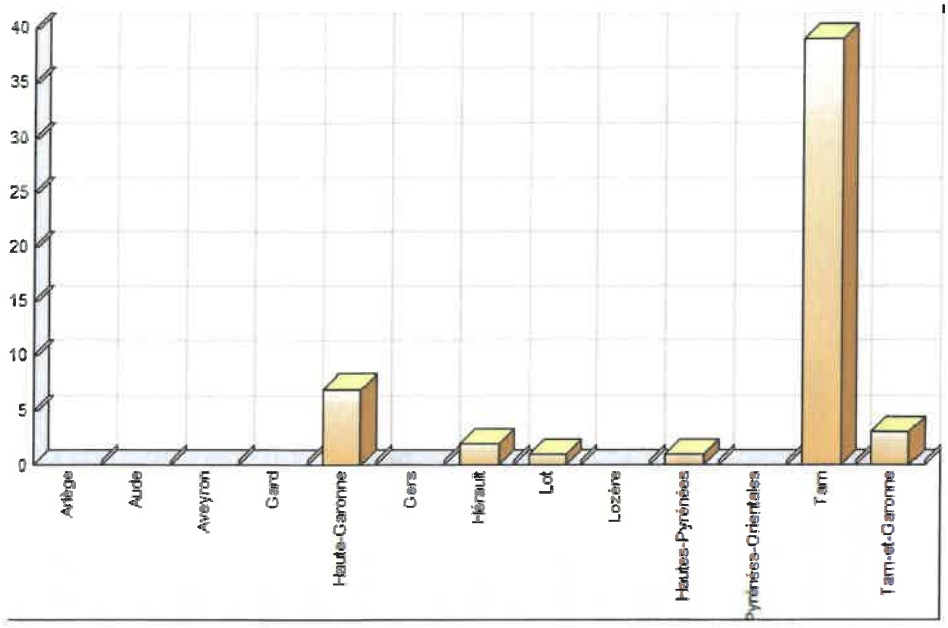
- 9 candidats pour 45 candidates
- La moyenne d'âge se situe à 27,33 ans (de 18 à 57 ans)
- Les 18-20 ans sont les candidats les plus représentés en 2026

Répartition des candidats par niveau d'études



- Une grande diversité des parcours scolaires est représentée dans le profil des candidats à la sélection 2025, avec une représentativité moins significative des Bac Pro ASSP et SAPAT

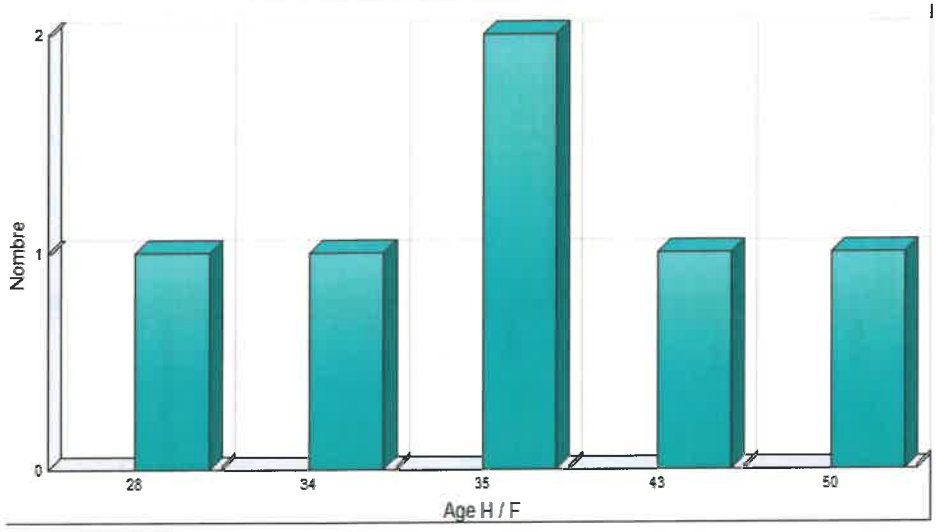
Répartition des candidats par département



- La sélection reste principalement locale :
 - Tarn, en majorité : 39 candidats
 - Haute-Garonne : 7 candidats
 - Tarn et Garonne : 3 candidats
 - Hérault : 2 candidats
 - Lot : 1 candidat
 - Hautes-Pyrénées 1 candidat
 - Hors région Occitanie : 1 candidat (d'Outre-Mer)

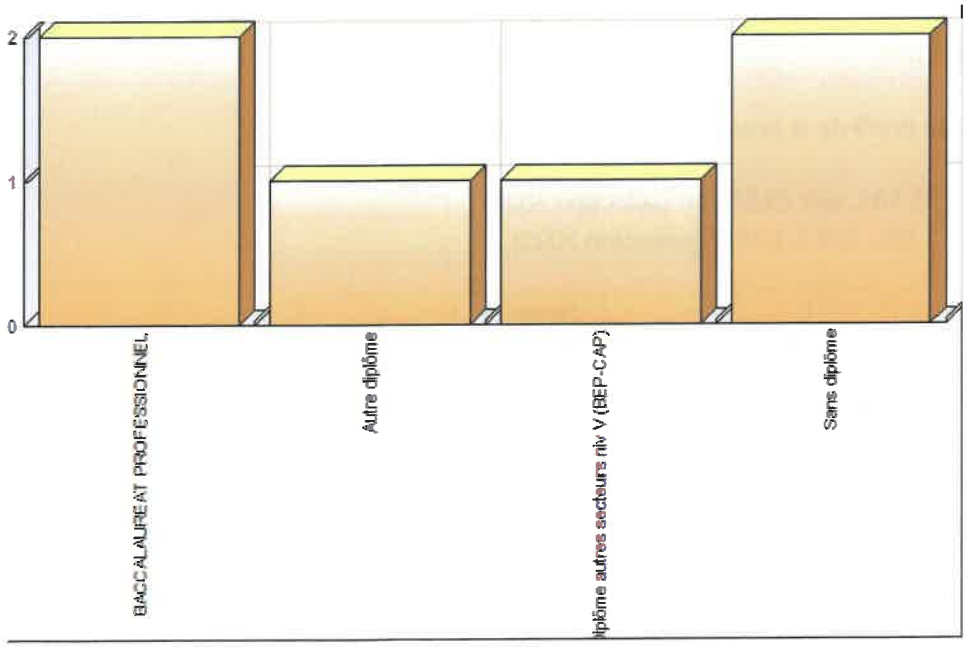
4) Description des candidats : Catégorie ASHQ de la FPH, agent de service (sans entretien de sélection)

Répartition des candidats par âge



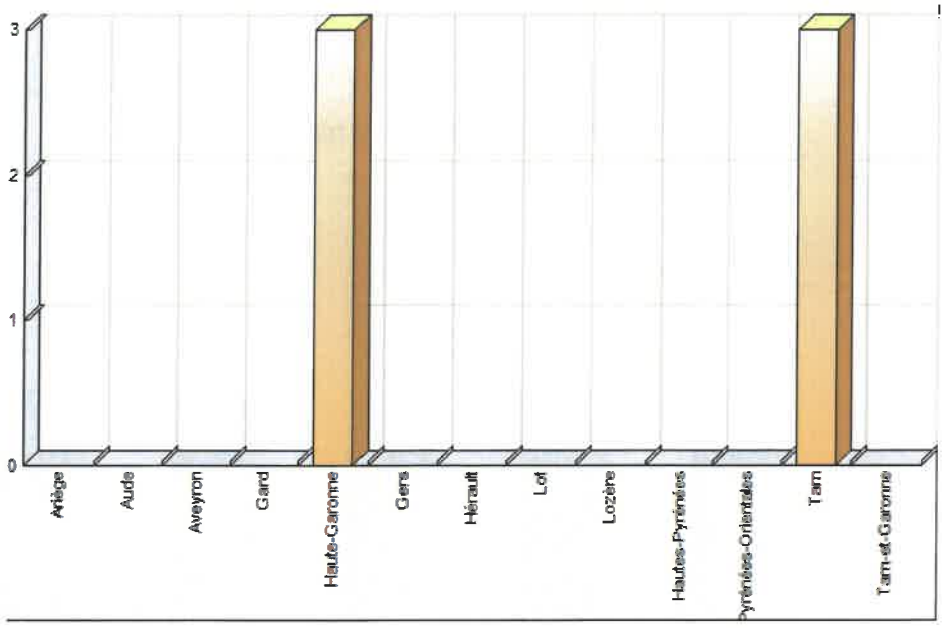
- 6 candidates
- La moyenne d'âge se situe à 32 ans. La fourchette allant de 28 à 50 ans

Répartition des candidats par niveau d'études



- Les parcours des candidats sans entretien de sélection sont variés

Répartition des candidats par département



- Les candidats à la sélection sans entretien sont répartis entre le Tarn et la Haute -Garonne

CONCLUSION

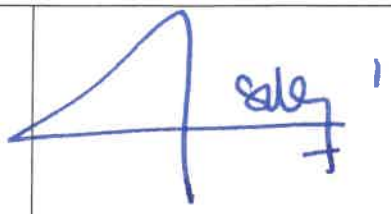
Projection du profil de la promotion IFAS Lavaur 2027 :

- 35 EAS, soit 29.59 ETP (sélection 2026)
- 2 EAS, soit 1.14 ETP (sélection 2025)

Soit :

Parcours	ETP	Nombre d'élèves	Total ETP
Complet + ASHQ de la FPH	1	22	22
Bac pro ASSP 2011	0,49	2	0,98
Bac pro ASSP 2022	0,47	5	2,35
Bac pro SAPAT	0,67	3	2,01
DEAES 2016	0,65	1	0,65
DEAES 2021	0,59	2	1,18
DEA 2006	0,78	1	0,78
ADVF	0,78	1	0,78
	TOTAL	37	30,73

Signatures des membres du jury :

Mme Catherine MULLER Directrice des Soins Coordonnatrice Générale du GCS des Instituts de Formation aux Métiers de la Santé d'Albi, IFSI et IFAS Directrice de l'IFAS de Lavaur Présidente du jury	
Mme Chantal BEDES Coordinatrices Pédagogique des IFMS d'Albi	excusée
Mme Nathalie BARTHES Coordinatrices Pédagogique des IFMS d'Albi	
Mme Elodie BROCHET Cadre de santé formateur, Responsable pédagogique de l'IFAS de Lavaur	
M. Jean-Charles BONY Cadre formateur IFAS d'Albi	
M. Renaud VIGNOLES Référent CFA	
Mme Sandrine CHADOURNE Aide-soignante CH Lavaur	
M. Christophe BONNAFOUS Aide-soignant Bon Sauveur d'Alby	
Mme Laetitia PAPPAKOSTAS Secrétaire scolarité de l'IFAS d'Albi	
Mme Ameline GIULIANI Secrétaire CFA de l'IFAS d'Albi	